

[marches-securises.fr](https://marches-securises.fr)

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

**Ville de Vidauban (83)**  
Place Clémenceau  
83550 Vidauban

# AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE FOURNITURES

## Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur**

Ville de Vidauban, Stéphanie GARCIA, Place Clémenceau, 83550 Vidauban, FRANCE. Tel : +33 494999900. E-mail : s.garcia@vidauban.fr.

**Adresse(s) internet**

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <http://www.mairie-vidauban.fr/>  
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur**

Services généraux des administrations publiques.

**Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non**

## Description du marché

**Objet du marché**

2021-009 - Fourniture pour l'éclairage public

**Lieu d'exécution**

Vidauban 83550 vidauban  
Code NUTS : FRL05

## Caractéristiques principales

**Type de marché**

fournitures : Achat

**Type de procédure**

Procédure adaptée

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)**

LOT 1 : minimum de 0 euro HT et maximum de 120 000.00 euros HT sur la durée totale du marché (soit 2 ans)  
LOT 2 : minimum de 0 euro HT et maximum de 70 000.00 euros HT sur la durée totale du marché (soit 2 ans)

**Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles :**

La durée initiale du marché est de 12 mois, à compter du 14 novembre 2021 ou de sa date de notification, si celle-ci intervient postérieurement à cette date et sera reconductible tacitement 1 fois par période de 12 mois, sans que sa durée puisse excéder une durée totale de 2 ans.

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Non**

**Des variantes seront prises en considération : Non**

**Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.**

**L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.**

**Division en lots : Oui**

Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots .

**Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)**

14 novembre 2021

**Durée du marché ou délai d'exécution**

A compter du : 14 novembre 2021. Jusqu'au : 13 novembre 2022.

## Conditions de délai

**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Lundi 18 octobre 2021 - 12:00

**Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

**Durée en jours : 120** (à compter de la date limite de réception des offres).

## **Informations sur l'accord cadre**

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs.

**Durée de l'accord-cadre** : Durée en année(s) : 1

## **Conditions relatives au marché**

### **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Marché autofinancé par les ressources propres de la collectivité. Paiement par mandats administratifs selon acomptes dans un délai de 30 jours.

Une clause de variation des prix (article 5.2 du C.C.A.P)

Une avance pourra être versée au titulaire du marché (sous réserve qu'il remplisse les conditions : se reporter à l'article 6 du C.C.A.P)

### **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Vous pouvez répondre soit seul soit en groupement momentanée d'entreprise.

La commune de Vidauban n'impose aucune forme particulière de groupement (solidaire ou conjoint). Vous avez la possibilité de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements. Dans ce cas, toutefois, la même entreprise peut faire partie de plusieurs groupements concurrents à condition de ne pas être plus d'une fois mandataire.

### **Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française**

Français.

### **Unité monétaire utilisée : Euro.**

### **L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non**

## **Conditions de participation**

### **Critères de sélection des candidatures :**

Les candidats non admis à participer à la suite de la procédure de passation du marché sont :

- Les candidats qui ne peuvent soumissionner à un marché en application des dispositions des articles R2143-6 à 10 du Code de la Commande Publique
  - Ou ceux qui après mise en œuvre des dispositions des articles R2144-1 à 7 du Code de la Commande Publique produisent des dossiers de candidature incomplets
  - Les candidatures admises sont ensuite examinées et doivent avoir des capacités professionnelles, techniques et financières suffisantes pour exécuter le marché.
- Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire, justifier de l'une de ses capacités, l'un des renseignements demandés, la Commune de Vidauban les autorise à justifier de leurs capacités par tout autre moyen approprié.

## **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

### **Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

### **Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du

destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise (document à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

### **Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12).

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

### **Autre justificatif / Commentaire :**

**Autre justificatif :**

k bis  
pouvoirs

### **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

**Une enchère électronique sera effectuée : Non**

### **Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice**

2021-009

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :**

Vous avez l'obligation de répondre de manière dématérialisée via le site <https://www.marches-securises.fr>

### **Procédures de recours**

**Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif de Toulon 5 rue Jean Racine BP 40510 83041 Toulon cedex 9 FRANCE. Tél. +33 049442793. E-mail : [greffe.ta-toulon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulon@juradm.fr). Fax +33 049442798. URL : <http://www.ta-toulon.juradm.fr>.

**Introduction des recours**

les voies et délais de recours dont dispose le candidat sont :

- référé pré contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R.551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

- référé contractuel prévu aux articles L.551-7 du Cja, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA, après la signature du contrat.

- recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers dans le délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

### **Adresses complémentaires**

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :**

Service des marchés publics 4156 RDN7 , 83550 Vidauban, FRANCE. Tél. +33 494992871. E-mail : [s.garcia@vidauban.fr](mailto:s.garcia@vidauban.fr). Fax +33

494999796.

## **Informations sur les lots**

### **LOT N° 1 : Fourniture pour l'éclairage public - Lanternes et Appareillages**

**Description succincte :**

Fourniture pour l'éclairage public - Lanternes et Appareillages

**Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :**

34928500

**Quantité ou étendue**

Minimum de 0.00 euro HT et maximum de 120 000.00 euros HT sur la durée totale du marché (soit 2 ans)

**Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement/d'achèvement**

A compter du : 14 novembre 2021. Jusqu'au : 13 novembre 2022.

**Informations complémentaires sur les lots :**

La durée initiale du marché est de 12 mois, à compter du 12 novembre 2021 ou de sa date de notification, si celle-ci intervient postérieurement à cette date et sera reconductible tacitement 1 fois par période de 12 mois, sans que sa durée puisse excéder une durée totale de 2 ans.

### **LOT N° 2 : Fourniture pour l'éclairage public - Mâts et Supports**

**Description succincte :**

Fourniture pour l'éclairage public - Mâts et Supports

**Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :**

34928500

**Quantité ou étendue**

Minimum de 0.00 euro HT et maximum de 70 000.00 euros HT sur la durée totale du marché (soit 2 ans)

**Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement/d'achèvement**

A compter du : 14 novembre 2021. Jusqu'au : 13 novembre 2022.

**Informations complémentaires sur les lots :**

La durée initiale du marché est de 12 mois, à compter du 14 novembre 2021 ou de sa date de notification, si celle-ci intervient postérieurement à cette date et sera reconductible tacitement 1 fois par période de 12 mois, sans que sa durée puisse excéder une durée totale de 2 ans.

## **Date d'envoi du présent avis**

22 septembre 2021